



SUIVI DE L'ÉPIDÉMIE DE CORONAVIRUS- COVID-19
PROPOS INTRODUCTIF DU PRÉSIDENT Alfred MARIE-JEANNE
6^{ème} Point Presse du 13 mai 2020, 11h

Membres de la Presse présente, soyez les bienvenus

Mesdames et Messieurs,

Cela fait 6 semaines que ce Point Presse hebdomadaire est organisé pour informer sur les initiatives prises par la CTM dans le cadre de la crise sanitaire COVID-19.

Qui pourrait encore douter de l'action globale que déploie la CTM pour accompagner les publics les plus fragiles, répondre aux besoins les plus urgents, tout en anticipant sur la reconstruction ?

Avant tout, je tiens à adresser ce message à la population :

« Le déconfinement ne signifie pas la fin de la présence du virus. J'appelle à la prudence et à la vigilance pour minimiser le risque de contamination toujours possible. »

Le 20 mars dernier, nous avons réuni les Maires et les Présidents d'EPCI pour échanger,

- sur les dispositifs mis en place par la CTM pour faire face à la crise tant économique que sanitaire et sociale
- sur la stratégie pour un dé-confinement raisonné à développer en termes d'approvisionnement en masques et de faisabilité de tests
- sur le plan de reconstruction envisagé.

Unaniment il a été acté la nécessité d'une stratégie martiniquaise pour préparer le déconfinement.

Ainsi, j'ai mis en place une semaine après, une **Commission Ad hoc pour préparer le dé-confinement progressif**. Comme prévu, elle s'est réunie trois fois, les lundis 27 avril, 4 mai et 11 mai.

Voici en résumé, le rendu de ses décisions :

- **S'agissant des commandes de masques**, la création du groupement de commande entre toutes les EPCI et la Collectivité Territoriale a été validée, et soumise à l'Assemblée qui l'a ratifié.

Pour rappel il s'agit de l'achat de :

- ✓ **1. 715. 000 masques chirurgicaux pour les personnels exposés**
- ✓ **850 000 masques pour les personnels territoriaux et pour le Grand public, en tissu et répondant aux normes.**

L'appel d'offres sera lancé cette semaine.

Nous avons étudié toutes les possibilités pour être plus efficace en termes de qualité et de rapidité.

Certains voudraient que la CTM pour cet achat utilise le canal de la centrale régionale d'achat de l'Île de France (IDF).

Telle qu'elle est conçue, cette centrale d'achat met en relation les collectivités avec les entreprises de la région IDF. Elle centralise les commandes, passe les marchés, et met les acheteurs en relation avec les fournisseurs référencés.

Toutefois la collectivité qui achète, effectue elle-même ses commandes et procède aux paiements en traitant directement avec les fournisseurs. A priori, la Région Île De France ne commande pas pour les collectivités. Elle assure juste un contrôle qualité des produits et un suivi des commandes.

Le dispositif que la CTM propose exprime une stratégie martiniquaise d'acquisition, qui permet de réduire les coûts d'acquisition et de prendre en compte la logistique de livraison en Martinique. Il offre une

possibilité d'encourager l'émergence d'une filière martiniquaise, par le biais d'allotissements géographiques.

Il ne s'agit pas d'opposer des dispositifs, mais de comprendre qu'ils n'ont pas les mêmes contours et ni la même logique.

- **La commission s'est également intéressée à la question des tests de dépistage.** Après audition du Professeur André Cabié, nous avons estimé que cette question importante relève du domaine du médical et qu'elle demeure encore sensible. Mais nous restons très attentifs aux évolutions préconisées par les scientifiques. Pour ma part, j'échange sur ce sujet régulièrement avec le Directeur de l'ARS.

La commission Ad hoc avait un but qui a été atteint, elle est arrivée au terme de sa mission. Les services techniques des collectivités concernées mettent en œuvre les décisions prises par les élus.

Je tiens à saluer l'engagement et la détermination des membres de cette Commission.

Sur le sujet des masques justement, je tiens à rappeler que la CTM dès le début de la crise, sur des stocks déjà existants, a distribué des masques FFP2 et N95, au personnel et à diverses structures.

Par ailleurs, nous avons passé 2 commandes de masques :

- La 1ère de 320 000 masques chirurgicaux a été faite le 28 mars 2020
- La 2ème de 300 000 masques, le 9 avril 2020

200 000 masques ont déjà été livrés et des dons ont été faits.

Sur les conditions de réouverture des collèges, lycées, mon message est clair : quel intérêt supérieur à celui de la santé des élèves et des personnels, peut-on invoquer pour faire revenir les scolaires pour à peine 20 jours de classe tronqués ?

Se posent bien évidemment la question de l'organisation des épreuves du bac, de la tenue des jurys et de l'organisation des concours des grandes écoles qui nécessitent l'ouverture d'internats et de services de restauration. Hormis ces cas particuliers à trancher, la perspective reste une réouverture en septembre. La Collègue Sylvia Saithsoothane interviendra sur ce sujet plus longuement.

Concernant le rapatriement des étudiants martiniquais et spécifiquement ceux du Canada, j'ai saisi le Ministre des Affaires Etrangères ainsi que la Ministre des Outremer sur les mesures urgentes à prendre qui relèvent de leur responsabilité.

En ce qui concerne le transport, qui essentiel dans cette phase de déconfinement, malgré l'absence du protocole national de sortie du confinement pour le secteur des transports, Martinique Transport a organisé les conditions de la reprise. Le Collègue Louis Boutrin interviendra sur ce sujet plus en détail.

En ce qui concerne la coopération médicale avec Cuba, les documents exigés pour la venue des médecins sont en cours de vérification par l'ARS. La CTM a quant à elle déjà mis tout en place pour leur arrivée et accueil. J'espère que cette action se concrétisera dans les prochains jours.

Mèsi an pil, Mèsi an chay pour votre écoute

.....

Selon le principe retenu, les Conseillers exécutifs exposeront les actions menées dans leurs secteurs respectifs.

Je passe donc la parole

- D'abord à Marinette Torpille pour faire un point d'actualité sur les dispositifs économiques.
- Mme Saithoothane pour éclairer sur la participation de la CTM à l'organisation des examens
- Ensuite Francis Carole pour exposer les actions en matière de solidarité,
- Miguel Laventure pour faire un Point sur l'Appel à projets européens FSE COVID-19
- Puis Louis Boutrin pour informer sur la reprise des services de transport public
- Et enfin Daniel Marie-Sainte interviendra sur la commande publique et les travaux en cours